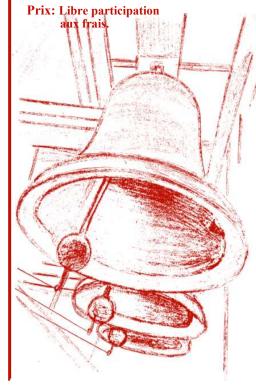
Janvier 2021

Le Carillon

Amiens—Boulogne- Calais—Croix—Lille

Bulletin du Prieuré de la Sainte Croix n°198

Mère de l'espérance



ette année 2021 est celle du 150° anniversaire de l'apparition de Notre-Dame à Pontmain. Vous pourrez en lire le récit dans ce numéro du *Carillon*.

Lors de l'apparition, les paroissiens de ce petit village de la Mayenne entonnèrent des cantiques, dont le célèbre « Mère de l'espérance ». C'est à ce chant, écrivit plus tard l'un des voyants, Joseph Barbedette, que « la Très Sainte Vierge devait réserver son plus beau sourire de toute l'apparition ».

Ce cantique avait été composé en 1848 en pleine révolution par le chanoine Prud'homme qui avait fondé une association de prière pour le salut de la France. Vingt ans plus tard, Marie souriait à ces paroles et accordait à ses enfants qui l'avaient chanté avec dévotion le retrait de l'armée ennemie des environs, l'armistice et le retour sain et sauf des jeunes du village partis à la guerre.

Mère de l'espérance, la Très Sainte Vierge apparaît à Pontmain dans le ciel, la croix sur le cœur et son message écrit en lettres d'or : « Mais priez mes enfants. Dieu vous exaucera en peu de temps. Mon fils se laisse toucher ». Elle nous enseigne ainsi le but de l'espérance chrétienne : le ciel. Elle nous montre les moyens efficaces qui y conduisent : les mérites de la croix ; la prière.

Ne nous lassons pas de la prier toute cette année. L'Église et la France en ont besoin : « Dieu qui par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie avez daigné affermir notre espérance, accordez-nous, dans votre bonté, la persévérance dans la prière selon ses exhortations, pour que soient exaucées nos suppliques ferventes » (collecte de la messe de Notre-Dame de Pontmain, au 17 janvier dans le propre de France).

Abbé B. Espinasse



Pontmain: le récit de l'apparition

e 17 janvier 1871, la sainte Vierge va apparaitre durant trois heures, dans le ciel du petit village de Pontmain, situé en Mayenne, à la frontière de la Bretagne.

Cette apparition doit être comprise comme la réponse d'une mère à son enfant, victime de ses propres égarements. Car c'est exactement cela que l'on peut contempler dans cette apparition. La France à l'époque était en guerre depuis plusieurs mois contre la Prusse et en janvier 1871, c'était la défaite et la débâcle des armées françaises. Juste punition pour un pays qui, même s'il donnait beaucoup de vocations missionnaires à l'époque, continuait de propager aussi par ses gouvernants les idées de la révolution française à travers le monde. Les armées prussiennes déferlaient dans toute la France et se trouvaient le 17 janvier à environ une journée de marche de Pontmain et de la Bretagne. Cette situation catastrophique faisait redoubler de prières les catholiques de ce pays. Et c'était le cas aussi à Pontmain, grâce à son curé surtout, très zélé, très profond, un saint prêtre : l'abbé Guérin. D'ailleurs ce prêtre mourra à la tâche un an et demi plus

tard en raison de l'affluence des pèlerins, et du travail apostolique qui en découlera.

Pontmain à l'époque était un petit village de 500 âmes ; il y avait donc un curé et également trois religieuses qui s'occupaient de l'école du village. Intéressons-nous aux deux futurs voyants les plus âgés, deux frères, Eugène et Joseph Barbedette, âgés respectivement de 12 et 10 ans en janvier 1871. En

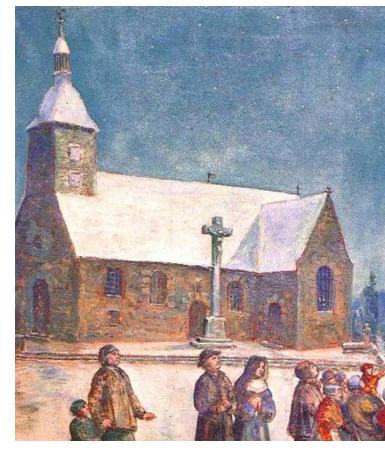
particulier,

voyons comment se passait leur journée. Un programme qui à l'époque, dans la plupart des pays catholiques, était monnaie courante : ils se levaient tous les jours à 6h et faisaient aussitôt l'offrande de la journée à Dieu. Après s'être habillés, ils allaient aider leurs parents en préparant la nourriture les bêtes. Ensuite avait lieu le chapelet en famille, à la maison, récité particulier pour leur frère aîné parti à la

guerre et dont ils n'avaient plus de nouvelles depuis 3 semaines. Venait alors le petit-déjeuner et ensuite les deux garçons se rendaient à l'église distante d'une centaine de mètres, pour la Messe. En attendant l'heure de la Messe, ils avaient pris l'habitude de dire leur prière du matin, plus conséquente que l'offrande au saut du lit; et, à la suggestion du curé faite un dimanche en chaire, ils faisaient un chemin de croix pour leur pays. Puis tous les deux ser-

vaient la messe. Après cela, ils partaient pour l'école jusqu'au soir et à leur retour à la maison, ils aidaient leur père aux travaux de la ferme.

Et donc le 17 janvier 1871, un petit peu avant 18h, les deux garçons sont dans la grange familiale à aider leur père. Après un quart d'heure de travaux, l'aîné se rend à la porte de la grange pour voir le temps qu'il fait dehors : le sol est couvert de neige,



mais le ciel est dégagé. Et c'est justement le ciel qui attire le regard de l'enfant. En effet, au-dessus d'une des maisons du village, il voit une grande et belle Dame habillée d'une robe bleue parsemée d'étoiles d'or, sans ceinture, mais avec un voile noir cachant totalement ses cheveux et avec une couronne d'or sur la tête. C'est surtout le sourire de cette Dame qui va ravir l'enfant. Il va rester là comme en extase, pendant un quart d'heure environ; au point que son père s'inquiète de ne pas voir revenir son fils qui était sorti sur le pas de la porte de la grange. De fait, il le trouve le visage ravi, les yeux tournés vers un point du ciel qui, pour le père, ne diffère en rien du reste du ciel étoilé de ce début de soirée. Eugène raconte à son père ce qu'il est le seul à voir, mais bientôt le deuxième garçon, Joseph, les rejoint et décrit la même vision que son grand frère. Le père est tout de même intrigué car il sait que ses garçons ne sont pas des menteurs. Il essaie de les calmer, de les ramener au travail mais c'est lui-même, au

sonnes qui se retrouveront devant la grange des Barbedette. Sept enfants verront Notre Dame dans le ciel de Pontmain; la plus jeune, ayant 2 ans, exprimera sa joie en frappant des mains et répétant « Jésus, Jésus » : la seule façon pour elle d'exprimer sa joie de la vision qui la ravit.

A un moment, alors que le visage de la Dame était jusque-là souriant, les enfants la voient devenir triste. Le curé s'aperçoit que c'est au moment où certains adultes, qui eux ne voient rien, commencent à parler plus fort, à émettre des doutes et à

> se moquer. Le curé va alors prendre les choses en main : il impose le silence, fait mettre tout le monde à genoux dans la neige et entame la récitation du chapelet : alors le sourire de la Dame revient.

> A la fin du chapelet, les religieuses entament le chant du Magnificat : et alors commence à apparaître une sorte de bandeau aux pieds de la Dame et des lettres commencent à s'inscrire à l'intérieur du bandeau, les unes après les autres : un M, puis un A, puis un I, etc. Tout le monde est suspendu à l'énumération des lettres par les enfants. Une

phrase va s'inscrire ainsi dans le ciel : « Mais priez mes enfants ; Dieu vous exaucera en peu de temps. »

Puis une 2e ligne commence aussi à être écrite, lettre après lettre : « Mon Fils » : là l'émotion de la foule est à son comble, parce que c'est l'assurance qu'il s'agit bien de la Très Sainte Vierge Marie. Les enfants continuent d'épeler : un S, puis un E puis, après un petit espace, un L, puis un A, puis un I. A ce moment,

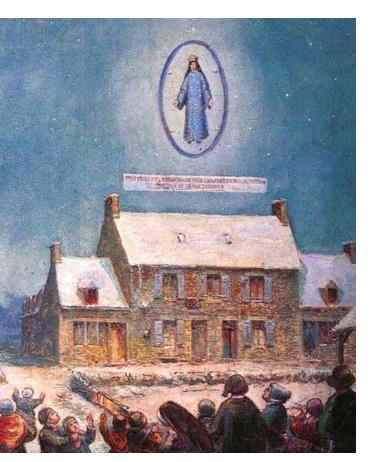
une des sœurs présentes intervient en disant aux enfants qu'ils ont dû se tromper : ça doit sûrement être un S et pas un I, car la Sainte Vierge veut sûrement dire « Mon Fils se lasse », sous-entendu des péchés hommes. Mais non, l'inscription des lettres dans le ciel continue et ce qui s'inscrira sera la phrase suivante : « Mon Fils se laisse toucher ». Ce sera la dernière phrase, il y aura d'autres changements dans le ciel, comme des cierges qui apparaîtront autour de Notre Dame. Il restera un dernier évènement qui marquera les enfants. Plus rien ne s'inscrivant dans le ciel, le curé fera entonner un chant, Mère de l'Espérance, très à la mode en Bretagne à l'époque : au chant de ce cantique, les enfants verront la très sainte Vierge Marie élever les mains à hauteur de ses épaules, puis agiter les doigts lentement, comme si elle accompagnait le chant, regardant les enfants avec un sourire d'une douceur infinie.

Après ce chant, le curé fera faire la prière du soir à tous ceux qui étaient présents : pendant ce temps, l'inscription disparaitra petit à petit ainsi que la Très Sainte Vierge Marie. Il est alors à peu près 21h : l'apparition aura duré en tout trois heures.

Conséquences immédiates de cette apparition : les armées prussiennes qui allaient rentrer à Laval et qui semblaient vouloir continuer d'avancer vers la Bretagne, s'arrêteront et n'entreront pas dans Laval : un problème de logistique et de conditions météo, semble-t-il ... Sept jours plus tard, l'armistice sera signé. Parmi les 38 jeunes hommes mobilisés à Pontmain, tous reviendront sains et saufs, sans déplorer la moindre blessure. Ce ne sera pas le cas de tous les villages alentours. Enfin, parmi les quatre enfants les plus âgés, témoins de l'apparition, deux deviendront prêtres et une entrera en religion.

Abbé T. Legrand

Source: Le Saint Anne n° 329.



bout de quelques minutes, qui demande à ses fils de retourner voir si rien n'a changé : ce qui est le cas.

Finalement, plusieurs voisins, intrigués et alertés par les cris de joie et d'excitation des garçons, viennent se renseigner. Devant les explications des garçons et d'autres enfants venus voir ce qui se passe et témoignant de la même vision, on fait appeler les religieuses puis le curé. Et finalement, ce sont environ 80 per-

Crainte de Dieu, crainte des hommes

es temps ne sont plus à la fête. Depuis quelques années déjà, la peur a envahi nos sociétés. L'espoir disparaît de notre horizon au profit d'un monde d'incertitudes. Le catholique doit-il s'associer à la terreur ambiante?

Terreur ambiante

Terrorisme, réchauffement climatique, tensions sociales et politiques, censure, affrontements urbains, flux migratoires et par-dessus le marché, le fameux virus : tels sont les nouveaux avatars de la terreur contemporaine qui planent sur ce monde comme des oiseaux de mauvais augure. De novembre 2015 à 2017, la France a passé deux années en « état d'urgence » à travers six prorogations en raison des attentats. En janvier 2019, la jeune Greta Thunberg lançait au sommet de Davos à propos du réchauffement climatique : « Je veux que vous paniquiez, je veux que vous ressentiez la peur que je ressens tous les jours », telle une prophétesse d'une apocalypse sans révélation divine. Plus récemment le journal Libération, dans son édition du 4 octobre 2020, publiait un article(1) sur le danger des « rassuristes » qui avaient le tort de briser le consensus de la peur. « Ils me font très peur » glissait un médecin à leur sujet. Il fallait craindre ceux qui rassuraient.

Les positions s'inversent quand on vient à parler d'un vaccin. Le camp de la peur devient alors celui du « rassurisme » et inversement, de telle sorte que l'on ne peut désigner de manière univoque un camp de la peur. Une peur est corrélative à une autre : celui qui ne craint pas le virus pourra craindre les mesures gouvernementales, l'anathème journalistique, les reproches de ses pairs, les discussions houleuses, les dénonciations du voisinage, l'amende, voire même la perte d'un travail.

Ce qui varie, c'est ce dont nous avons peur : l'objet de nos craintes est révélateur de ce que nous sommes.

Faut-il bannir la crainte?

L'Ancien Testament n'a pas le monopole de la crainte. Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même a connu la crainte au Jardin des Oliviers: Il commença à être saisi de frayeur et d'angoisse (Mc 14, 33). Plus tard, les Actes des Apôtres nous apprennent la fraude de Saphire et Ananie que saint Pierre leur reprocha durement. Alors: Ananie, ayant entendu ces paroles, tomba et expira. Et une grande crainte saisit tous ceux qui l'apprirent (Ac, 5, 5). Saint Paul dit encore qu'il faut opérer notre salut avec crainte et tremblement (Phil, 2, 12).

La crainte est utile. Il est bon que l'enfant craigne le feu. Cela le garde du danger. Quand il ne le craint pas, c'est la mère qui craint pour son enfant. Saint Thomas d'Aquin note que les passions – et donc la crainte – ne



sont mauvaises que « lorsqu'elles échappent au gouvernement de la raison(2) ». La crainte est mauvaise quand elle n'est pas réglée par la raison : soit par excès, soit par défaut.

Par excès, il y a des craintes infondées. Par exemple la lépidophobie désigne la peur des papillons, pourtant assez peu redoutables... Il y a aussi des craintes fondées mais excessives : il faut certes avoir peur de l'incendie, mais ne pas paniquer pour autant. La panique précipite les décisions mauvaises, souvent pires que le mal redouté. La raison, au contraire, prend son temps.

Par défaut, il est également possible de manquer de crainte : « Ne crainstu pas Dieu ? » (Lc, 23, 40) demandait à raison le bon larron à son comparse qui s'en prenait à Notre-Seigneur sur la Croix. Bien des hommes marchent dans l'insouciance de leur perte éternelle.

Le psalmiste dénonce tant l'excès que le défaut chez l'insensé qui ne croit pas en Dieu : « La crainte de Dieu n'est pas devant leurs yeux. [...] Ils n'ont pas invoqué le Seigneur ; ils ont tremblé de frayeur là où il n'y avait rien à craindre. » (Ps 14, 3 et 5)

La crainte de Dieu occupe une place importante dans l'Écriture. Elle est le « commencement de la Sagesse » (Ps 110, 10). Le psalmiste nous dit qu'elle est « sainte » et « demeure dans les siècles des siècles » (Ps 18, 10) donc même dans l'éternité bienheureuse. Elle est même un don du Saint-Esprit (Is, 11, 3).

Genèse de la crainte

L'amour est à l'origine de toute passion(3) et donc de la crainte : on craint qu'un mal atteigne un être aimé.

Or, selon la formule bien connue de saint Augustin: « **Deux amours ont fait deux cités:** l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu, la cité terrestre, l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi, la cité céleste(4) ». S'il y a deux amours, alors il y a aussi deux craintes: l'une mondaine et l'autre divine. L'une entre Dieu et notre âme, l'autre entre le monde et notre corps.

Si l'on remonte encore, à l'origine de l'amour se trouve la connaissance. Saint Thomas remarque que rien n'est aimé qui ne soit d'abord connu (5). Il faut connaître le bien pour l'aimer, et il faut connaître le mal pour le craindre. Il faut du moins supposer connaître car l'erreur nourrit aussi l'amour et la crainte. Ainsi la crainte s'éteint quand l'écran s'éteint. Il est parfois nécessaire d'éteindre pour ne pas tomber dans la spirale de la peur : l'information fomente la crainte et la

crainte fait rechercher l'information. D'autant plus que celui qui craint « croit les choses plus terribles qu'elles ne sont(6) ». Les films d'épouvante nous prouvent qu'il existe un désir morbide de se faire peur et ce désir ne touche pas seulement les fictions. On sait qu'il faut parfois taire le danger pour ne pas causer de panique.

D'un autre côté, la crainte de Dieu disparaît dès lors que l'on cesse d'entendre prêcher les vérités divines. Les médias et le sermon produisent des craintes bien différentes. Il est juste de donner la meilleure part à la prédication qui nous inspire une crainte pour notre éternité et non pour ce qui passe.

Crainte et Providence

Saint Thomas note qu'on ne craint que ce qui échappe à notre pouvoir(7). Le craintif cherchera donc soit à reprendre le contrôle sur le mal, soit à s'en remettre à quelqu'un qui en a le contrôle.

Il est naturel que l'homme cherche à maîtriser ce qui est en son pouvoir. Dieu lui a conféré une puissance sur le monde qu'il développe par la technique, notamment par la médecine. Mais quoi qu'il arrive, il restera toujours une part des choses qui échappe à son savoir ou à son pouvoir : « Qui d'entre-vous peut rajouter une coudée à sa taille ? » (Mt, 6, 27)

Dès lors, il faut reconnaître ses limites et s'en remettre au Père éternel qui peut tout. Dans la crainte, l'enfant se rassure auprès de son père et le chrétien s'en remet à Dieu:

« Ne vous inquiétez pas pour votre vie(8) [...] regardez les oiseaux du ciel [...] votre Père céleste les nourrit. Ne valez-vous pas davantage?» (Mt, 6, 25-26)

Cette idée d'abandon à Dieu est devenue insupportable à l'homme moderne qui veut croire qu'il peut tout savoir et tout maîtriser. Nous nous sommes habitués à un monde aseptisé où rien ne dépasse le cadre fixé; tout est lissé à grand renfort de technologies de pointe, d'assurances en tout genre et d'une administration puissante sinon envahissante. Armé du principe de précaution, on cherche à ce que rien n'échappe au

contrôle de l'homme dans l'Étatprovidence paternaliste singeant Dieu le Père.

On retombe alors d'autant plus vivement dans la peur lorsqu'il apparaît qu'une chose – comme un virus – échappe à la supposée omnipotence humaine.

<u>Crainte de Dieu, crainte des</u> <u>hommes</u>

« Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, et qui ne peuvent tuer l'âme; mais craignez plutôt celui qui peut perdre et l'âme et le corps dans la géhenne. » (Mt, 10, 28)

La même phrase de Notre-Seigneur contient les deux injonctions contraires. Il n'y a pas que le fameux « n'ayez pas peur⁽⁹⁾ », mais il y a aussi « ayez peur » : c'est un commandement de Dieu. Notre-Seigneur nous rassure contre la thanatophobie : la peur de perdre notre vie corporelle. Il nous demande de craindre pour notre âme.

Le monde d'aujourd'hui ne craint pas de promouvoir et développer le meurtre de l'enfant à naître tandis qu'il craint pour les dauphins, les ours blancs, et consorts. La crainte de dévoiler son corps, qui se nomme pudeur, disparaît de ce monde tandis que l'on s'offusque de tout propos sur les réseaux sociaux.

Au contraire, le catholique doit moins s'effrayer du réchauffement climatique que du refroidissement des âmes. La déchristianisation doit l'inquiéter plus que les tensions sociales. Il doit craindre l'assèchement des vocations sacerdotales et religieuses, et non la tyrannie de l'opinion dominante et du mode de vie ambiant. Le catholique ne doit pas craindre d'affirmer sa foi par sa bouche et dans ses actes, de peur que Dieu ne lui reproche sa faiblesse : « Si quelqu'un rougit de Moi et de mes paroles au milieu de cette génération adultère et pécheresse, le Fils de l'homme rougira aussi de Lui » (Mc, 8, 38). Il doit surtout redouter la lèpre du péché bien au-delà des maladies corporelles.

Notre temps est loin de l'audace d'un saint Paul affrontant les périls par amour des âmes : « périls sur les fleuves, périls des voleurs, périls de la part de ma nation, périls des païens, périls dans les villes, périls dans le désert, périls sur mer, périls parmi les faux frères ; dans le travail et la fatigue, dans des veilles nombreuses, dans la faim et la soif, dans des jeûnes nombreux, dans le froid et la nudité. » (2 Co 11, 26)

Le père Janvier o.p. prêchait à Notre -Dame de Paris en 1905 – année de combat – des mots qui semblent dits pour notre temps :

[...] La peur des hommes agit sur notre conduite, nous imposant des attitudes que notre conscience réprouve, l'omission d'actes que nos convictions nous commandent.

[...] Pénétrez dans les groupes de notre société, vous verrez des hommes faits abandonner leurs devoirs, renier leur éducation, leurs traditions, leurs maîtres, demeurer esclaves d'une poignée de misérables dont ils ont peur. Que n'obtient pas dans notre génération la secte odieuse des francs-maçons?

[...] ceux-là redoutent la critique d'une mauvaise feuille, la désapprobation de leurs électeurs, que sais-je? La personnalité, la liberté s'abandonnent elles-mêmes sous l'empire de ce sentiment que l'on décore du nom de prudence, qui mène à la trahison, qui s'appelle dans la psychologie, la peur, et dans la morale, la lâcheté(10).

Armons-nous donc d'audace, de crainte que Dieu ne dise un jour de nous : « la crainte de Dieu n'est pas devant leurs yeux. [...] ils ont tremblé de frayeur là où il n'y avait rien à craindre. » (Ps 14).

Abbé F. Weil

⁽¹⁾https://www.liberation.fr/france/2020/10/04/covid-19-rassurez -vous-qu-ils-disaient_1801403

⁽²⁾ S. T. Ia IIæ, q. 24, a. 2

⁽³⁾ S. T. Ia IIæ, q. 25, a. 1 et 2

⁽⁴⁾ La cité de Dieu, XIV, 28.

⁽⁵⁾ Non postest amari nisi cognitum. Ia II.e, q. 27, a. 2. Saint Thomas reprend saint Augustin qui est cité dans le même article : nullus potest amare aliquid incognitum.

⁽⁶⁾ S. T. Ia IIæ, q. 44, a. 2. corpus.

⁽⁷⁾ S. T. Ia IIæ, q. 42, a. 3 : à proprement parler, on ne peut pas craindre le péché pour la raison qu'il n'est pas en notre pouvoir, mais on doit crainte la tentation.

⁽⁸⁾ L'injonction revient trois fois dans ce très beau passage du sermon sur la montagne.

⁽⁹⁾ Le « n'ayez pas peur » revient cependant souvent dans la bouche du Verbe fait chair : près de douze fois. Notre Seigneur donne à plusieurs reprises la raison qu'il y a de ne pas craindre : « c'est moi », dit-il.

⁽¹⁰⁾ R.P. Janvier, o. p., Exposition de la Morale Catholique III – Les Passions, édition Lethielleux.

Une fois encore

Surviennent les événements même les plus durs, ils nous trouveront prêts et sans peur ». Ce sont les paroles que lança le pape saint Pie X en guise d'avertissement au gouvernement qui préparait en 1904 la funeste loi de Séparation de l'Église et de l'État. Cette loi a brisé le lien sacré de quinze siècles entre la France et le Christ, son Rédempteur, lui substituant un État ne « reconnaissant aucun culte ». Aujourd'hui, sous des prétextes de santé, César se fait Dieu. La République, mue par ses principes laïcistes d'inspiration maçonnique, persécute une fois encore l'Église. Le plus désolant est de voir nos évêques de France, à de rares exceptions près, se contenter d'affirmer leur capacité à entrer dans le droit commun de toutes les associations dépendantes de l'État. En effet, le règne de Jésus-Christ sur la société, la primauté de l'ordre spirituel sur celui temporel, ne sont plus leurs références depuis le concile Vatican II et le « nouveau rite » de 1970. Que nous aimerions mieux les voir défendre la doctrine traditionnelle et la messe bimillénaire, celle qui a fait tant de saints et de martyrs, plutôt que les choses de ce monde!

Il est excessivement grave de prétendre empêcher ou restreindre l'accès pour les fidèles au sacrifice de la Croix renouvelé sur les autels. Rappelons quelques principes trop vite oubliés au milieu des « protocoles sanitaires » que l'État impose à répétition au pouvoir ecclésiastique. L'Église catholique, comme les papes l'ont maintes fois affirmé au cours des siècles, est souveraine dans son domaine car elle est une société parfaite au sens où elle est munie directement par Dieu de tous les moyens nécessaires pour atteindre sa fin surnaturelle : le salut des âmes. L'Église ne tient donc pas son pouvoir de l'État, mais de Dieu, et sa finalité est supérieure à celle uniquement naturelle de l'État.



L'État n'a donc pas à s'ingérer dans les églises par des décrets qui affectent le vrai culte, ce n'est pas de son ressort. Il ne lui appartient que de protéger ce culte, le favoriser, y participer officiellement, et, s'il y a lieu, de chercher un terrain d'entente avec l'Église quant à son mode d'exercice. Il peut régler, contre, le degré de tolérance à appliquer envers les faux cultes. A ce sujet, la prétention de la République à tout régenter est rendue d'autant plus odieuse qu'elle se montre défaillante sur le plan des fonctions

régaliennes les plus élémentaires : la sécurité laisse tellement à désirer en France que l'islamisme peut venir frapper jusque dans les églises! Comment en est-on arrivé là?

Quand saint Pie X défendit la cause de Jésus-Christ, ce que risquait l'Église était sans commune mesure avec les tracasseries des temps présents. Par sa résistance à la « loi d'oppression », elle allait perdre tous ses biens. Son clergé, ses religieux et religieuses allaient se retrouver à la rue : des dizaines de milliers d'âmes consacrées. Pourtant saint Pie X ne recula pas devant le chantage des impies, il encouragea en bon chef ses fils à aller jusqu'au sacrifice, comme Notre-Seigneur se sacrifia sur le Calvaire pour nous sauver. D'un abus de pouvoir à l'autre il n'y a qu'une enjambée, quel malheur que nous n'ayons pas un saint Pie X sur le siège de Pierre! En 1906, la République poussa l'affront jusqu'à vouloir imposer aux prêtres qui célébreraient la messe dans leurs églises spoliées de remplir un formulaire de demande au préfet. Les consignes de saint Pie X au clergé français furent communiquées en des termes clairs: «Continuer le culte dans les églises. S'abstenir de toute déclaration ». Un an plus tard, il donna le motif profond de ce combat dans l'encyclique Une fois encore : « On a déclaré la guerre à tout ce qui est surnaturel [...], ce qu'on veut rayer du cœur et de l'esprit de l'homme, c'est Dieu ».

Abbé G. Hachette

Carnet paroissial—Novembre & Décembre 2020

A été régénérée de l'eau du baptême A la chapelle St Vincent de Paul (Amiens) Astride LOYAU le 8 novembre

1ère communion

A l'Ecole Notre-Dame (Eleu-Dit-Leauwette) Tarcisio BÀTAILLE

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

A la chapelle St Vincent de Paul (Amiens) Marie Joseph DUMONT *le 14 novembre* Henriette DURAND le 24 novembre

La Chtite chronique

Du 26 octobre jusqu'à mi-décembre, nous subissons un second confinement qui n'empêche pas de faire grand-chose ... sauf d'aller à la messe du dimanche.

France Bleu, France Bleu

N'y aurait-il pas des offices célébrés publiquement, malgré le confinement ? Un journaliste de France Bleu Nord a voulu y voir plus clair et s'est rendu à la chapelle du Rosaire vers 10h20 le dimanche 22 novembre. Il n'y a pas de messe à 10h30 ? Non. Que font ces quelques personnes dans la chapelle ? Elles sont là pour prier. Il croit entendre quelques chuchotements lui donnant quelques informations sur une éventuelle messe célébrée plus tôt, mais ne peut en tirer qu'un reportage bien pauvre au journal du lundi à 7h30.

Grande Procession à Lille

Le 15 décembre, nous installons dans la salle à manger la reproduction du tableau de François Watteau sur la procession de Lille en juin 1789 (l'original est à l'Hospice Comtesse). Cette dernière grande procession de l'Ancien Régime, avec son clergé par ordre, ses confréries et ses corporations est une belle manifestation de la chrétienté. Cela nous console de n'avoir pas pu faire, faute de conditions sereines, notre habituelle procession du 8 décembre dans les rues de Lille en l'honneur de l'Immaculée Conception.



Décès du Frère Gabriel

Vous ne le connaissez pas et pourtant il a beaucoup compté dans la vie de tous les prêtres du prieuré : le 19 décembre, nous apprenons le décès du Frère Gabriel, notre cher frère Gaby, assistant-cuisinier du séminaire d'Ecône pendant près de 50 ans. Un bel exemple de fidélité à Mgr Lefebvre.

Travaux réalisés, travaux en projet

La cuisine de la maison attenante à la chapelle Notre-Dame du Rosaire nécessitait quelques travaux : le sol menaçait ruines, l'eau s'infiltrait par le toit. Cela fut l'occasion d'une réfection de bas en haut, et d'un grand rangement. Il ne manque plus que les éléments de cuisine à ajouter.

Au prieuré, les différents confinements ayant été l'occasion d'une méditation sur l'occupation de l'espace, nous avançons dans notre projet d'aménagement de la grande salle du sous-sol. Elle a servi de salle de cours il y a bien longtemps, puis d'atelier de menuiserie, de réfection de statue et en dernier lieu de débarras pour stocker tout « ce-qui-peut-éventuellement-servir ». Désormais, la salle est vidée de ce qui l'encombrait, bientôt quelques travaux de peinture permettront d'en faire une salle de catéchisme, de réunion pour les jeunes et les différents Tiers-Ordres.

Se tourner vers Saint Joseph

l'occasion du 150e anniversaire de la proclamation, par le pape Pie IX, de saint Joseph comme « Patron de l'Église universelle », le pape François a lancé une « année saint Joseph ».

Bien volontiers, nous nous tournerons en 2021 vers l'Époux de la bienheureuse Vierge Marie, le Père adoptif de Jésus, le Gardien de la sainte Famille, l'homme caractérisé comme juste par la sainte Écriture. Le District de France de la Fraternité Saint-Pie X possède d'ailleurs un prieuré, une école primaire, une école secondaire et au moins six chapelles consacrés à ce grand saint. Et la Fraternité Saint-Pie X elle-même s'est solennellement consacrée à saint Joseph en 2013.

De saint Joseph, il faut retenir surtout qu'il fut un homme de prière et de contemplation ; de virginité et de chasteté ; d'obéissance prompte et entière à la volonté de Dieu. Restons dans la lettre et l'esprit de l'Évangile, et ne transformons pas saint Joseph en la figure du gentil migrant ou du responsable syndicaliste.

C'est en étant relié à Dieu par la prière silencieuse, en étant détaché des créatures par la chasteté parfaite, en étant déterminé à faire tout ce qui est juste par l'obéissance à Dieu à travers ses ministres (pour lui, des anges) que saint Joseph a assuré dans les faits, selon le plan même de Dieu, le salut de l'Enfant-Jésus et de sa Mère face à des ennemis puissants et implacables.

Dans son décret *Urhi et orbi* du 8 décembre 1870, Pie IX expliquait qu'il répondait à une demande instante des Pères du premier Concile du Vatican. Il soulignait qu'il faut se tourner vers saint Joseph en raison de la grande puissance que le Seigneur lui a accordée à cause de ses très nombreux mérites.

Mais surtout, il notait que cette proclamation de Joseph comme Patron de l'Église universelle était particulièrement opportune en un temps où l'Église catholique subissait d'immenses vicissitudes et des persécutions inouïes. « Dans les temps si tristes que nous traversons, écrivait-il, quand l'Église ellemême, poursuivie de tous côtés par ses

ennemis, est accablée de si grandes calamités que les impies se persuadent déjà qu'est enfin venu le temps où les portes de l'enfer vont prévaloir sur elle », il était temps de se mettre « sous le très puissant patronage du saint patriarche Joseph ».

La situation de l'Église est bien plus grave aujourd'hui qu'il y a cent cinquante ans, car les calamités de l'époque étaient plutôt temporelles, quand celles d'aujour-d'hui sont essentiellement spirituelles, et frappent *in sinu gremioque Ecclesia*, selon le mot de saint Pie X, « à l'intérieur même de la sainte Église ». Et donc, il est op-



portun, il est utile, il est souverainement nécessaire de recourir à saint Joseph.

Abbé B. de JORNA

Né le 1er septembre 1951, MONSIEUR L'ABBÉ BENOÎT DE JORNA fut supérieur du District de France de 1994 à 1996, avant de devenir directeur du Séminaire Saint-Pie X d'Ecône. Il avait été auparavant en poste à Paris, ainsi qu'au Séminaire Saint-Curé d'Ars de Flavigny. Il a été nommé Supérieur du District de France le 16 juillet 2018 par décision de M. L'ABBÉ DAVIDE PAGLIARANI, nouveau Supérieur Général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, élu le 11 juillet 2018 lors du Chapitre Général de la FSSPX.

Source: Lettre à nos frères prêtres n°88 de décembre 2020.

La Lettre à nos frères prêtres est la lettre trimestrielle de liaison de la Fraternité Saint Pie X avec le clergé de France. Elle est envoyée gratuitement à tout le clergé qui ne la refuse pas. Vous pouvez la retrouver sur La Porte Latine.

L'indulgence plénière est accordée aux conditions habituelles – confession sacramentelle, communion eucharistique et prière aux intentions du Saint-Père – « aux fidèles qui, l'âme détachée de tout péché, participeront à l'Année saint Joseph » de la manière indiquée, à savoir ceux :

- qui méditeront pendant au moins 30 minutes sur la prière du Notre Père, ou qui participeront à une retraite spirituelle d'au moins une journée qui comprend une méditation sur saint Joseph;
- qui, à l'instar de saint Joseph, effectueront une œuvre de miséricorde corporelle ou spirituelle;
- qui réciteront le Saint Rosaire en famille ou entre fiancés ;
- qui confieront leur activité quotidienne à la protection de saint Joseph et à tous les fidèles qui prieront l'Artisan de Nazareth, pour que ceux qui cherchent du travail puissent trouver un emploi;
- qui réciteront les Litanies de saint Joseph en faveur de l'Église persécutée ad intra et ad extra, et pour le soulagement de tous les chrétiens qui subissent toute forme de persécution;
- qui réciteront toute prière ou acte de piété légitimement approuvé en l'honneur de saint Joseph, en particulier le 19 mars, le 1er mai, le 19 de chaque mois et tous les mercredis, dédiés à la mémoire du saint selon la tradition latine;
- dans le contexte d'urgence sanitaire, le don de l'indulgence plénière s'étend particulièrement aux personnes âgées, aux malades, aux agonisants et à tous ceux qui, pour des raisons légitimes, sont dans l'impossibilité de quitter la maison, si, détachés de tout péché et avec l'intention de remplir, dès que possible, les trois conditions habituelles, ils récitent un acte de piété en l'honneur de saint Joseph, réconfort des malades et patron de la bonne mort, offrant avec confiance à Dieu les douleurs et les épreuves de leur vie.

Source: FSSPX. Actualités